

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE VIE LYCENNE DU 10/05/2021.

N° de la séance : 3
En date du :
Transmis le :

Nature de la séance : ordinaire
Lundi 02/05/2021 à 11H
Vendredi 13/05/2022

Présidence : Le Proviseur, Marie-Claude BONAL
Vice-président : Zoé MARTINI-SIRUGUE, élue représentante des élèves au CVL

Secrétaire de séance : Catherine BRIVE, CPE

Membres absents / excusés : voir feuille d'émargement

Nombre de membres présents 11 Quorum élèves : 6

Ordre du jour	Pages PV	Pages annexes	Points votés
I - CVL			
II - VIE SCOLAIRE			
1 – Préparation de la rentrée 2022, ajustements du règlement intérieur.....	1		
2 – Appel à projets « Semaine de l'engagement 2022 » (Région).....	1 et 2		
3 – Expression libre des élèves.....	2		
Nombre de pages du procès-verbal: (hors page de garde et émargement)			

Signature du Président du CVL et du secrétaire de séance

Secrétaire de séance

Catherine BRIVE

Le Proviseur,

Marie-Claude BONAL



Lycée polyvalent régional Val de Durance



SEANCE DU C.V.L. DU LUNDI 2 MAI 2022
LISTE D'EMARGEMENT

1- PRESIDENCE

NOM	Pré.	Abs.	Emargement
Mme Marie-Claude BONAL	<input checked="" type="checkbox"/>		

2- ELEVES

NOM	Tit.	Sup	Pré.	Abs.	Exc.	Emargement
M. Charles TAMAGNO	X			X		
Mme Faustine PLET	X		X			
M. Alessandro ABINUN	X		X			
MME Zoé MARTINI-SIRUGUE	X		X			
M. Charlie ORDIONI	X			X		
Mme Pauline FARDIOLA	X			X		
Mme Babette POLGE DE COMBRET	X		X			
Mme Lou-Ann PUILLANDRE	X		X			
M. Maxime WIDER	X		X			
Mme Mina ZERIOUH	X					
Mme Jeanne MACQUART-MOULIN		X				
M. Vlad-Marius NICULAE		X				
Mme Cassandra GEGOU		X				

NOM	Tit.	Sup.	Pré.	Abs.	Exc.	Emargement
Mme Lila THOMACHOT		X				
M. Alexis RUIZ		X				
Mme Mélina CASSIO DEL GIACCO		X				
Mme Eyleen SCHOTS		X				

3- PERSONNELS

NOM	Tit.	Sup.	Pré.	Abs.	Exc.	Emargement
Mme Catherine BRIVE	X		X			<i>Brive</i>
Mme Céline ABRAN	X		X			<i>Abbran</i>
Mme Cathy RICCI	X		X			<i>Ricci</i>
M. Grégory VIALIS	X		X			<i>Vialis</i>
Mme Roselyne MILANI	X			X	X	
Mme Isabelle COURSON	X		X			<i>Courson</i>
M. Philippe DUBOIS		X				
Mme Camille ANDRIEUX		X				
Mme Claire GRASSO		X				
M. William DELVAUX		X				

4- PARENTS

NOM	Tit.	Sup.	Pré.	Abs.	Exc.	Emargement
Mme Véronique HENOCQ	X			X	X	
M. Nicolas TCHOBRENOVITCH	X			X	X	
M. Karim BEJAOU		X				
Mme Nadine FOUILLIT		X				

I – CONSEIL DE VIE LYCEENNE

Madame le Proviseur ouvre la séance 11H20.

Le secrétariat de séance sera assuré par Catherine BRIVE, CPE.

Les membres présents, excusés ou absents apparaissent sur la liste d'émargement jointe en dernière page.

II – VIE SCOLAIRE

Pièce(s) jointe(s) en annexe : aucune

1 – Préparation de rentrée 2022, ajustements du règlement intérieur

Depuis 8 ans, le règlement intérieur est soumis tous les ans à l'avis des différents personnels, des représentants des élèves, des représentants des parents pour éventuels ajustements, sous la forme de propositions recensées, étudiées par l'équipe de direction élargie puis par la commission permanente. La charte informatique et le règlement de la demi-pension y sont intégrés et constitueront un seul et même règlement.

Pour le règlement intérieur de l'année scolaire 2022 – 2023, celui de 2021-2022 a été transmis aux représentants des personnels enseignants, au CPE pour le service scolaire, à Madame LE BOT pour étude par les agents et par les personnels du service de Gestion, aux délégués des élèves, ainsi qu'aux représentants des parents par les trois responsables d'association et fédérations de parents.

Les demandes des élèves en matière d'ajustements souhaités du règlement intérieur seront recensées en réunion des délégués de classes sous la responsabilité des CPE ce jour à 13h :

- La question de la double sonnerie l'après-midi est posée par les élèves ainsi que l'allongement de la récréation de 15h et de la pause de 10mn à midi dont les élèves ne voient pas l'utilité.

Les horaires et durée des pauses ont été longuement étudiés l'an dernier et ne peuvent être modifiés car les 10 minutes de pause à 12h permettent aux élèves devant manger au premier service de 11h 20 d'avoir plus de temps de repas et d'éviter les retards en cours. Il en est de même pour la sonnerie à 8h05 le matin, l'information n'ayant pas été donnée aux transports scolaires, ils arrivent pour 8h, ainsi les retards dus aux bus sont moins fréquents. Ajouter des interours de 5 min reviendrait à ajouter 50 min de plus à la journée scolaire, ou à les prendre sur chaque heure de cours puisque les horaires de départ des bus le soir à 17h ne laissent qu'une marge de 5 min.

- Une question est posée sur l'interdiction faite par une AED des sanitaires entre 11h et 14h, Mme BRIVE va voir quel était exactement le problème auprès de l'AED concerné. Il n'est pas demandé de modification du règlement intérieur sur ce point.
- Lou-Ann PULLANDRE demande si les parois en plexi de la demi-pension vont être enlevées, Alessandro ABINUN fait remarquer que c'est le cas dans le lycée où travaille sa mère. Mme le Proviseur fait remarquer que le protocole sanitaire étant toujours de niveau 2 sur le territoire national, ce n'est pas d'actualité. Il faudra attendre les consignes sanitaires de la rentrée probablement. D'autant que pour le temps qu'il reste ce serait beaucoup de manutention et de rangement s'il faut les réinstaller en septembre.
- Faustine PLET demande s'il en est de même pour se restaurer à l'intérieur s'il pleut. Pas de changement pour l'instant pour la même raison, pas de modification du protocole sanitaire national.

II – VIE SCOLAIRE

Pièce(s) jointe(s) en annexe : aucune

Appel à projets « Semaine de l'engagement 2022 » (Académie)

Madame BRIVE présente l'appel à projet de la Région :

Le rectorat finance des projets qui seront réalisés pendant les semaines de l'engagement en septembre 2022, ces trois semaines, à partir de la troisième semaine de la rentrée, ont pour but de favoriser l'engagement des élèves. Les projets présentés doivent être validés par le CVL. Pour candidater, un formulaire est à compléter en ligne avant le 3 juin 2022.

Les thèmes sont :

- Lutte contre les violences et le harcèlement scolaire.
- Les actions de solidarité.
- L'éducation à l'esprit critique, aux médias et à l'information.
- La lutte contre toutes formes de discriminations.
- Les actions permettant de susciter l'engagement et la participation à la vie démocratique.

Mme BRIVE propose de faire revenir l'association SOS Homophobie comme par le passé, l'association contactée est d'accord

et les frais sont minimes.

(11h41 arrivée d Mme COURSON)

Zoé MARTINI-SIRUGUE regrette qu'il n'y ait plus de club journal pour l'éducation à l'esprit critique, aux médias et l'information. M.VIALLIS nous informe que l'équipe de lettres envisage de rédiger une Gazette ouverte aux élèves et en format numérique. Ce projet en gestation sera à discuter lors des ateliers de fin d'année.

Mme COURSON signale qu'au laboratoire de SVT il reste d'anciens journaux rédigés par les élèves.

Faustine PLET dans le cadre de la solidarité aborde la question des tee-shirts de la fête du volley dont le coût peut être élevé. Si le lycée fournit des tee shirts pour la journée d'intégration des secondes, les élèves pourront les réutiliser pour la fête du volley.

Mme le Proviseur fait remarquer que le tee shirt de la Fête du volley est un signe d'appartenance à une classe et que, traditionnellement dans l'établissement, les élèves ont toujours aimé et choisi de créer eux-mêmes le logo de leur classe.

Faustine PLET propose que les élèves créent leur logo pendant la journée d'intégration mais réponse est faite que le temps de cette journée d'accueil manque. Mme ABRAN fait remarquer que les élèves ne se connaissent pas encore.

M.VIALIS constate que même en première les élèves d'une même classe se connaissent bien au moment de la fête du volley où l'esprit et l'identité de classe se révèlent.

Pour le cinquième thème Faustine pense à une visite virtuelle du lycée à partir d'anciennes photos et avec l'aide d'anciens élèves pour voir les changements du lycée, ou à un musée. Evocation est faite de ce type d'activités et expositions aux anniversaires du lycée.

La remarque globale est que beaucoup de projets peuvent se réaliser sans demander de gros budget, mais qu'ils dépendent surtout d'élèves volontaires pour les porter.

II – VIE SCOLAIRE

Pièce(s) jointe(s) en annexe : aucune

5 – Expression libre des élèves

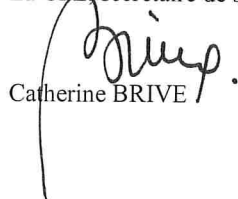
Zoé MARTINI-SIRUGUE propose de banaliser deux heures une fois par semaine pour les clubs. Ce système existait il y a un certain temps en lycée, ou existe encore en collège sur la pause méridienne sans cours, mais au vu des contraintes et complexité d'emploi du temps actuelles avec la réforme du lycée, les transports scolaires et l'absence de cours le samedi matin, cela semble impossible. Sachant qu'il est déjà nécessaire de déborder sur le mercredi après-midi pour certains cours.

Faustine PLET voudrait faire une remise de diplômes pour les terminales l'année prochaine. Difficile à réaliser du fait de la dispersion des élèves sur le territoire national pour leurs études, de même que les périodes de vacances différentes d'une académie à l'autre. Les secrétaires sont mobilisées tout un samedi matin pour remettre les diplômes de Bac et constat est fait déjà tout le monde ne vient pas.

Mme le Proviseur informe les élèves qu'elle va présenter en CA la proposition de la Région d'installer un distributeur de protections périodiques de qualité, gratuites et libre d'accès pour les filles qui le souhaitent. Ce projet financé par la Région ne coûtera rien au lycée. Les élèves se montrent très satisfaits de cette proposition sur ce sujet déjà abordé.

La séance est levée à 12H19.

Le 13/05/2022,
La CPE, secrétaire de séance


Catherine BRIVE

Vu et bon pour diffusion le 13/05/2022,

Le Proviseur,

Marie-Claude BONAL